Document generated on 07/17/2025 7:41 p.m.

Relations

Le Conseil central de Montréal : 100 ans de solidarités

Thomas Collombat and Sophie Potvin

Number 809, July–August 2020

URI: https://id.erudit.org/iderudit/93485ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Collombat, T. & Potvin, S. (2020). Le Conseil central de Montréal : 100 ans de solidarités. *Relations*, (809), 39–40.

Tous droits réservés © Relations, 2020

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL : 100 ANS DE SOLIDARITÉS

Le 100e anniversaire du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN est l'occasion de retracer ses origines catholiques. Son rôle dans la solidarité internationale et sa combativité contre le néolibéralisme, entre autres, en font toujours un acteur incontournable du syndicalisme québécois.

Thomas Collombat et Sophie Potvin

Les auteurs, respectivement professeur agrégé de science politique et candidate à la maîtrise en sciences sociales du développement à l'Université du Québec en Outaouais, ont collaboré au livre *Cent ans de luttes* qui paraîtra à l'automne 2020 chez M Éditeur

C'est le 20 février 1920 que naît le Conseil central des syndicats catholiques nationaux de Montréal (CCSNM), ancêtre direct du Conseil central du Montréal métropolitain de la Confédération des syndicats nationaux (CCMM-CSN)[1] qui célèbre son 100e anniversaire cette année. Sa création précède donc celle de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), qui verra le jour en 1921 et qui deviendra la CSN au moment de sa déconfessionnalisation, en 1960. Aux côtés des conseils centraux de Granby, Québec et Hull, le CCSNM sera l'une des premières incarnations durables du syndicalisme catholique au Québec, une spécificité qui aura des retombées considérables sur le mouvement ouvrier québécois et qui le distinguera, à long terme, dans le paysage syndical de l'Amérique du Nord.

Le syndicalisme catholique puise ses racines dans l'encyclique *Rerum novarum*, produite par le pape Léon XIII en 1891, dont les principes seront réaffirmés 40 ans plus tard par Pie XI avec l'encyclique *Quadragesimo anno*. Ce document marque un point tournant dans le rapport de l'Église au mouvement ouvrier puisqu'il rompt avec l'interdiction faite jusqu'alors aux travailleuses et travailleurs catholiques de se joindre à une organisation syndicale, en reconnaissant le droit d'association comme droit naturel inaliénable. Ce changement vient toutefois avec une forte recommandation : que les catholiques s'organisent collectivement au sein de leurs propres structures syndicales de nature confessionnelle. Il faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que cette impulsion se manifeste dans des organisations durables et d'ampleur nationale.

Vers un syndicalisme plus combatif

On associait généralement les syndicats catholiques à une approche très modérée des relations de travail et de l'intervention politique. Mus par l'idée de « concorde sociale » selon laquelle patrons et salariés catholiques étaient en mesure de trouver des compromis permettant une humanisation du capitalisme, chacun d'entre eux relevait d'un aumônier qui, jusqu'en 1943, avait un droit de veto sur les décisions de l'assemblée générale. Il faut toutefois faire attention à ne pas verser dans la caricature et se souvenir que, dès les années 1920, des syndicats catholiques ont fait preuve d'une grande combativité. On pense notamment aux luttes des allumettières de Hull ou aux grèves des policiers et des pompiers de Québec, de même qu'à celles de l'industrie de la chaussure. Le CCSNM ne fait pas exception à la règle et il va rapidement refléter la diversité idéologique et stratégique du syndicalisme catholique, ce qui ne sera pas sans susciter des tensions, notamment lors de débats opposant Alfred Charpentier et Philippe Girard, deux figures-clés du syndicalisme à l'époque.

Vivres envoyés aux grévistes lors de la grève de l'amiante à Asbestos en 1949. Photo : Archives CSN

Fervent catholique, Charpentier s'investit de façon très active dans le développement du Conseil et de la CTCC. On l'associe souvent à une conception plutôt modérée de l'action syndicale, alignée sur les instructions du clergé et réticente à l'opposition frontale avec les employeurs. Girard, quant à lui, est issu du syndicat du tramway de Montréal et se définit à la fois comme catholique et comme socialiste. Il défend une ligne souvent plus radicale que celle de la CTCC.

→

Manifestation du 1er mai 1975. Photo: Archives CSN

La lutte contre le duplessisme, en particulier à partir de la fin des années 1940, permit ensuite d'estomper bien des divisions non seulement au sein des organisations syndicales, mais aussi entre elles. C'est à cette même époque que les grèves prennent un tournant politique dépassant les strictes revendications industrielles et donnent souvent lieu à des manifestations de solidarité intersyndicale. L'élection des libéraux en 1960 inaugure la « Révolution tranquille » qui, contrairement à ce que son nom laisse penser, est marquée par de nombreux conflits, notamment dans les secteurs public et parapublic, afin de mettre sous pression le gouvernement de Jean Lesage pour qu'il adopte des lois en faveur du mouvement ouvrier. C'est aussi en 1960 que la CTCC décide de se déconfessionnaliser – en se délestant de toute référence explicite aux encycliques de 1891 et de 1931 – pour devenir la CSN. En 1963, les fonctions de négociation de conventions collectives et d'encadrement des conflits de travail sont confiées aux fédérations de la CSN, qui regroupent des syndicats sur une base sectorielle ou professionnelle. Les conseils centraux se concentrent davantage sur la mobilisation et sur des enjeux sociopolitiques, créant des solidarités entre les syndicats et avec la collectivité dans leur région respective.

La fin des années 1960 et les années 1970 sont considérées comme une phase de « radicalisation » pour l'ensemble du mouvement syndical québécois, ce que le Conseil central de Montréal symbolisa avec force. En 1968, Marcel Pepin, président de la CSN, présente le rapport intitulé « Le Deuxième front », qui souligne l'importance de ne pas se limiter à la négociation et invite les syndicats à agir en faveur de la justice sociale, de la solidarité ouvrière et de meilleures conditions de vie pour l'ensemble de la population[2]. Le CCSNM s'en fait le porte-étendard. Le personnage emblématique de cette époque est bien entendu Michel Chartrand. Sous sa présidence, de 1968 à 1978, le CCSNM s'engagera fermement dans plusieurs sphères de l'action politique et défendra une vision résolument anticapitaliste appuyée sur une volonté d'unité et d'autonomie de la classe ouvrière.

La défense des accidentés du travail deviendra ainsi une fonction importante du Conseil. La politique municipale sera aussi un axe d'action central et conduira à la création du Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP). De façon plus large, on privilégie les initiatives unitaires, cherchant à rompre avec la concurrence souvent forte entre centrales syndicales. Le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) voit ainsi le jour en 1972 et est à l'origine de la célébration unitaire du 1er mai au Québec.

Ouverture à l'international et à l'immigration

À cette époque, le CCSNM entame également des activités soutenues de solidarité internationale, notamment en appuyant plusieurs peuples dans leur lutte contre l'impérialisme étasunien. Divers comités verront le jour, tels le Comité de solidarité Québec-Vietnam et le Comité Québec-Palestine, en 1970, puis le Comité de solidarité Québec-Chili, en 1973, chargé d'organiser le soutien aux forces de résistance chiliennes face à la dictature de Pinochet et la mobilisation du public québécois pour faire pression sur le gouvernement fédéral.

Du 12 au 15 juin 1975, le CCSNM réunit plus de 500 travailleurs de partout dans le monde pour une conférence internationale de solidarité ouvrière, véritable acte de naissance du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), qui fédère encore aujourd'hui la majorité des organisations syndicales québécoises.

Le début des années 1980 marque celui de « l'ère néolibérale ». Le Conseil central s'engage alors tant dans les luttes des employés de la fonction publique confrontés à de vastes coupes budgétaires que dans celles pour la préservation de l'emploi dans le secteur privé. Basé à Montréal, il est particulièrement sensible à la diversité ethnique et culturelle de ses effectifs et de cette population qui vit des réalités parfois négligées. Dès 1982, il organise un colloque sur le thème « Immigration et unité ouvrière ». En 1985, une étude sur « la composition ethnique » de ses syndicats et un document de travail sur les lois sociales et les immigrants sont produits. Ces initiatives posent les jalons du travail constant fait depuis par le Conseil en la matière et des alliances qu'il a établies, notamment avec le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants. C'est ce qui expliquera également sa prise de position à l'encontre du projet de loi 21 sur la laïcité de l'État, en 2019, qu'il considère comme discriminatoire à l'égard des personnes issues de la diversité culturelle et de l'immigration, une position qui sera reprise par la CSN dans son ensemble.

De ses origines dans le catholicisme social jusqu'à ses positions altermondialistes (qui se sont traduites notamment par son engagement dans le Sommet des Peuples de Québec en 2001) et son engagement au sein de plusieurs réseaux, dont la Coalition Main rouge contre la privatisation des services publics et pour une plus grande justice fiscale, le Conseil central de Montréal est depuis un siècle un rouage clé de la CSN et un acteur incontournable du syndicalisme québécois. Son évolution est à l'image de celle du mouvement ouvrier et témoigne de la diversité des formes qu'a pu prendre et que prend encore aujourd'hui l'idée de solidarité. Nul doute que le CCMM continuera d'être un des forums essentiels à ces débats.

1. Il porte ce nom depuis 1991.
2. Voir Philippe Boudreau, « Mémoire d'un syndicalisme combatif », *Relations*, nº 796, juin 2018.